



SÉANCE ORDINAIRE
tenue au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne,
le lundi 13 mai 2024 à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ordinaire du 13 mai 2024;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2024;
4. Réponse aux questions laissées en suspens;
5. Première période de questions pour les gens qui doivent quitter;
6. Adoption des comptes payés et à payer;
7. Demande d'autorisation à Revenu Québec pour le dossier ClicSÉQUR de M. Stéphane Genois;
8. Adoption du règlement 289-24, règlement déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité;
9. Demande d'aide financière de l'Association du Lac Hardy;
10. Mise à jour des membres du comité de suivi de la Politique de la Famille et des Aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne (comité PFA);
11. Embauches – Été 2024 (camp de jour et piscine municipale);
12. Adoption de la politique portant sur le remboursement des frais de non-résidents pour les activités sportives;
13. Achat de quatre modules de jeux d'eau des produits Cameleoh!;
14. Octroi de contrat pour la mise aux normes de la piscine municipale;
15. Demande de dérogation mineure DM-2024-1 concernant la propriété sise au 630, rue des Maisons-de-Bois et identifiée comme étant le lot numéro 4 909 885 du cadastre du Québec;
16. Demande de dérogation mineure numéro DM-2024-2 concernant la propriété sise au 122, rang St-Georges et identifiée comme étant les lots numéro 4 908 157 et 4 908 158 du cadastre du Québec;
17. Mandat à la compagnie Transport Gilles Tessier pour la réfection du rang Saint-Georges – section 1;
18. Mandat à la compagnie Transport Gilles Tessier pour la réfection du rang Saint-Georges – section 2;
19. Mandat à la compagnie Transport Gilles Tessier pour la réfection du rang Saint-Georges – section 3;

20. Mandat à la compagnie Transport Gilles Tessier pour la réfection du rang Saint-Marc – section 4;
21. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 228-12-23 CONCERNANT LE CONTRAT POUR LE MARQUAGE DE RUES 2024;
22. Ajout à la séance ordinaire du 13 mai 2024;
23. Correspondance;
24. Points d'informations
25. Période de questions et requêtes des citoyens;
26. Levée de l'assemblée.

PROJET